

Nombre de Membres :

- en exercice	15
- présents	13
- votants	15
- quorum	08

Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le VENDREDI 05 JUIN 2026 à 18 h 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et M^{mes} HURABIELLE DUCROT PENARD BARON KALUZNY BAUJARD PASTOUT PILLIER LEMOINE-BEDU BADYNSKI HENAUT YENK (arrivé à 18h35) GUILLAUMET

Absentes : M^{me} BORNET procuration à M. BAUJARD
M^{me} MAINGRE procuration à M. DUCROT

Secrétaire de séance : M^{me} PENARD Catherine

Date de convocation : 29/04/2026

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) Elections des délégués et délégués suppléants pour l'élection des sénateurs :

En vue de l'élection des sénateurs se déroulant le dimanche 27 septembre 2026, il est au préalable nécessaire de procéder à la désignation des délégués du CM et de leurs suppléants qui composeront le collège électoral.

Se présente : une liste menée par M. HURABIELLE Olivier

Résultat du vote à bulletins secrets :

Liste HURABIELLE Olivier : 15 « POUR » - 0 « ABSTENTIONS » - 0 « CONTRE »

- 3 délégués : M. HURABIELLE, M^{me} PENARD, M. BARON

- 3 suppléants : M. DUCROT, M^{me} KALUZNY, M. PASTOUT

2) Questions diverses :

- Commission d'appel d'offre : Réception d'une lettre d'observation du bureau du contrôle de légalité et du conseil en date du 28 avril 2026 informant que la commission d'appel d'offres des communes de moins de 3 500 habitants doit comprendre : 3 membres titulaires (M. BARON – M^{mes} GUILLAUMET et BORNET) et 3 membres suppléants (M. BADYNSKI – M^{mes} PENARD et LEMOINE-BEDU). Nécessite la modification de la délibération du 20/03/2026 – Voté à l'unanimité

- Délégation du CM au Maire : Réception d'un courrier du bureau du contrôle de légalité et du conseil en date du 13 mai 2026 souhaitant que la délibération du 20/03/2026 soit abrogée et remplacée. Afin d'apporter davantage de précision, il est nécessaire de faire adopter une nouvelle délibération. Voté à l'unanimité

- Affiliation des élus locaux au régime général de la Sécurité Sociale : Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'affiliation des élus locaux au régime général de la Sécurité Sociale est obligatoire pour tous les élus indemnisés ou non, au titre de leur mandat. Des documents sont remis à chaque conseillers afin de s'y affilier.

- Intersection RD 45 / RD 976 : Réception d'une demande du Centre de Gestion de la Route Est afin de modifier le cédez le passage de l'intersection RD 45 / RD 976 en « STOP ». Cette modification sera prise en charge par le CGR.

- C.I.T Ingénierie en Assistant Maîtrise d'Ouvrage – regroupement de différentes routes de la commune pour établir un devis. (Avis favorable)

- APAVE : Le contrôle de tous les bâtiments communaux a été fait par l'APAVE. Les rapports indiquent des anomalies. Des travaux d'électricité sont à prévoir à la Mairie ainsi qu'aux ateliers municipaux afin de remettre les installations aux normes. Par conséquent les travaux de climatisation prévus au budget 2026 sont reportés à l'an prochain.

Monsieur le Maire propose de faire appel au SDE 18 ou au C.I.T pour nous accompagner pendant l'étude des futurs travaux de climatisation. (Avis favorable).

- Courrier : Suite à la réception d'un courrier d'une administrée ; Monsieur le Maire rappelle que les parents d'élèves déposant leurs enfants sont priés de respecter les entrées privées aux abords de l'école.

M. DUCROT : Rappelle que la rue du Port est interdite au stationnement des camping-cars. Ce secteur étant situé dans le site classé du Bec d'Allier.

M. BAUIARD : Indique que le panneau du Bec d'Allier est dégradé et souhaite qu'il soit changé.

Mme KALUZNY : Signale que le radar pédagogique de La Grenouille est caché par la végétation.

Souhaite le passage du Centre de Gestion de la Route sur la commune afin d'étudier l'installation de dispositifs ralentisseurs.

Mme PENARD : Rappelle que les commerçants participant au marché d'été doivent s'installer avant l'ouverture du marché à 16h30.

Séance levée à 19h30.

Le Maire,

Olivier HURABIELLE



La Secrétaire de séance,

Catherine PENARD